



Nous vous remercions. Pour une année 2014 en pleine santé!

Mesdames, Messieurs,

La Caisse de compensation MOBIL peut se retourner sur un exercice réussi et riche en événements.

Tout d'abord, nous vous remercions des nombreuses réactions positives suite au changement de notre nom et notre logo au 1^{er} janvier 2014! L'adaptation à la nouvelle présentation de tous les documents et du site Internet a pris un certain temps. Aujourd'hui, nous sommes heureux de ce visage moderne et frais orienté vers l'avenir, qui correspond parfaitement à notre équipe et notre philosophie.

Depuis le 1^{er} avril 2014, notre nouveau siège se trouve dans Mobilcity, le Centre de compétence pour l'automobile et le transport à Berne. Ce déménagement dans les mêmes locaux que la Caisse de pensions MOBIL nous permet d'exploiter au mieux les synergies dans divers domaines tels que l'administration et les finances. En même temps, la réunion des deux caisses nous a donné l'occasion d'adapter les systèmes informatiques aux nouvelles exigences.

Les finances de la CC MOBIL sont en parfaite santé. Dès lors, le Comité de caisse a décidé de réduire les réserves en faveur des membres et d'adapter les taux de frais administratifs avec effet au 1^{er} janvier 2015. Le nouveau modèle pour le calcul des frais administratifs est transparent et engendre, pour la majorité des clients, une réduction des contributions aux coûts administratifs.

Nous remercions tous les clients pour la confiance qu'ils nous ont témoignée. Nous remercions aussi cordialement les associations UPSA et 2roues Suisse ainsi que nos partenaires pour la collaboration confiante et toujours agréable.

Nous nous réjouissons d'un exercice 2015 fructueux!

Berne, juin 2015

Caisse de compensation MOBIL

Roland Graf
Directeur

Heinz Oertle
Président du Comité de caisse

2014: l'année des nouveautés innovantes.

Nouvelle fraîcheur: changement du nom et du logo au 1^{er} janvier 2014

Nous avons profité du déménagement et de la réunion avec la CP MOBIL pour mettre à jour la présentation de notre caisse. La Caisse de compensation pour l'artisanat suisse de l'automobile, de la moto et du cycle est devenue la Caisse de compensation MOBIL. A cette occasion, le site Internet a été complètement révisé et il peut dès lors être consulté sous www.akmobil.ch.

Un nouveau domicile. Au centre de l'action.

Mobilcity, le Centre de compétence pour l'automobile et le transport à Berne, réunit divers associations et prestataires actifs dans le secteur de la mobilité sous un même toit. Depuis le 1^{er} avril 2014, la CC MOBIL se trouve dans les mêmes locaux que la CP MOBIL.



Les nouvelles synergies créées par cette réunion dans des domaines tels que l'administration ou la gestion du personnel et des finances ont un effet positif sur les processus de travail et les frais administratifs.

Nouveau président et nouveau vice-président.

Au 1^{er} janvier 2014, le Comité de caisse a élu Monsieur Heinz Oertle, 2roues Suisse, en tant que président et Monsieur Nicolas Leuba, UPSA, comme vice-président.

Nouveau modèle pour le calcul des coûts administratifs

La décision du Comité de caisse de réduire les réserves en faveur des membres a permis d'adapter les taux de frais administratifs avec effet au 1^{er} janvier 2015, ce qui engendre une réduction des contributions aux coûts administratifs pour la majorité des membres. Voici les nouveaux taux de frais administratifs transparents:

Taux de cotisation en %	Masse salariale jusqu'à
0.90	100'000
0.85	400'000
0.75	800'000
0.65	illimitée

En vue de tenir compte des charges administratives effectives liées aux membres avec de faibles masses salariales, on a introduit une cotisation minimale de CHF 50.– par an

La direction

Au 1^{er} janvier 2013, Monsieur Roland Graf, directeur de la CP MOBIL depuis le 1^{er} juin 2008, a également repris la direction de la CC MOBIL.

La direction commune assure une philosophie et une claire orientation partagées par les deux caisses.

Le directeur est assisté par une équipe fiable et compétente sous la direction du chef de secteur Monsieur Hansruedi Schenk.



Roland Graf



Hansruedi Schenk

Les chiffres-clés importants

Chiffres-clés au	31.12.2014	31.12.2013
Effectif des membres	4'452	4'454
Recettes des cotisations AVS/AI/APG/AC	CHF 235'496'327	CHF 236'877'120
Prestations de l'AVS	CHF 200'428'397	CHF 197'019'937
Prestations de l'AI	CHF 23'675'927	CHF 25'957'252
Allocations pour perte de gain (APG)	CHF 16'666'937	CHF 18'032'414
Cartes APG	13'149	13'923